



Communiqué de presse

APPEL A PROJET

La Fondation Carcept Prev lance les Prix « Santé et Bien-être pour un avenir serein du Transport » afin de récompenser les meilleures initiatives au profit des salariés du secteur

Paris, 11 mai 2022

Après une première édition réussie en 2020 sur le thème de la santé et du bien-être au travail, la Fondation Carcept Prev lance les Prix « Santé et Bien-être pour un avenir serein du Transport ». Son ambition ? Faire rayonner les hommes et les femmes de la profession ainsi que les meilleurs dispositifs QVCT en faveur des salariés de la branche et de l'attractivité de ses métiers auprès des jeunes. Ces prix sont ouverts aux professionnels du Transport, aux startups et entreprises en charge des aménagements routiers, jusqu'au 30 juin 2022.

Les Prix de la Fondation Carcept Prev dédiés à la QVCT

Les Prix de la Fondation Carcept Prev « Santé et Bien-être pour l'avenir serein du Transport », récompenseront les meilleures solutions en Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) imaginées, ou applicables, dans la branche Transport/Logistique. Valorisant l'action des entreprises pour améliorer le bien-être de leurs salariés et les solutions proposées par les startups et spécialistes d'aménagements autoroutiers poursuivant ces objectifs, ces prix s'inscrivent dans une démarche de la branche Transport et Logistique résolument tournée vers la Prévention santé, l'Engagement humain et l'Inclusion.

Les prix seront remis courant septembre, après délibération d'un jury associant le bureau de la Fondation ainsi que les partenaires de l'évènement tels que l'OPCO Mobilités ou My Happy Job.

Les candidatures au Prix de la Fondation Carcept Prev 2022

Sont admis à concourir les professionnels du Transport, les startups et les entreprises en charge des aménagements routiers qui ont mis en place des initiatives ou solutions en matière de QVCT, adaptées aux besoins spécifiques de la branche Transport/Logistique.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur une plateforme dédiée, conçue pour simplifier le dépôt du dossier de candidature.

Les candidats pourront concourir dans trois catégories et remporter les récompenses à la clé :

- ✓ Catégorie 1: « Attractivité métiers du Transport » : cette catégorie s'adresse à toutes les entreprises de Transport et Logistique menant une politique sociale forte pour fidéliser leurs collaborateurs et gagner en attractivité auprès des jeunes en alliant enjeux QVT et valeurs RSE.

 Les trois meilleures initiatives seront récompensées de dotations de 10 000 euros pour le prix OR, de 5 000 euros pour le prix ARGENT et de 2 500 euros pour le prix BRONZE.
- ✓ Catégorie 2: « Innovation QVT »: entrepreneurs sociaux et startups pourront y présenter leur solution mise en œuvre pour améliorer la Santé et le Bien-être au Travail, et dont l'impact positif puisse répondre et être appliqué aux spécificités des besoins QVT des professionnels du Transport (gestion du stress, sommeil, accompagnement nutrition, pratique d'une activité physique, addictions...).

 Les trois meilleures initiatives seront récompensées de dotations de 7 500 euros pour le prix OR, de 5 000 euros pour le prix ARGENT et de 2 500 euros pour le prix BRONZE.
- ✓ Catégorie 3 : « Mieux vivre la route » : les entreprises en charge des aménagements routiers peuvent y concourir pour avoir mis en place des dispositifs qui facilitent le quotidien des transporteurs dans un contexte de crise (distribution carburant, offre alimentaire et accès aux sanitaires et douche, ...). La meilleure initiative sera récompensée de 5 000 euros.

DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à compléter **exclusivement en ligne** sur le site dédié à découvrir <u>ici</u>.

Les dossiers complets seront pris en compte jusqu'au 30 juin 2022.

Pour appuyer leur candidature, chaque entreprise peut, si elle le souhaite, **illustrer l'efficacité de sa solution** par des photos ou des vidéos.

Après une phase de pré-sélection, le jury rendra son verdict lors d'une soirée de remise des prix courant septembre 2022.

À propos de la Fondation Carcept Prev :

La Fondation Carcept Prev a été créée par les institutions de la protection sociale du transport, Carcept Prévoyance, IPRIAC et la Mutuelle Carcept Prev, regroupées sous la marque Carcept Prev, au sein de Klesia, Groupe de Protection Sociale. La Fondation Carcept Prev a pour objet de promouvoir et soutenir la prévention en santé et la solidarité intergénérationnelle des situations d'inaptitude et de handicap auprès des acteurs du transport, et de faire bénéficier les plus fragilisés de nos concitoyens de leur action solidaire. Les métiers de Klesia : retraite complémentaire ; prévoyance ; santé ; dépendance ; épargne ; services à la personne et action sociale. Ses chiffres clés : 4,1 millions de personnes couvertes ; 300 000 entreprises clientes ; 11,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires (retraite complémentaire, prévoyance, santé et Congés de Fin d'Activité) et 3 200 collaborateurs.

Plus d'informations sur www.carcept-prev.fr et ♥@CarceptPrev ; www.klesia.fr et ♥@klesia

CONTACTS PRESSE

Nenncy Camilli
Nenncy.camilli@klesia.fr